

1011B 3207

CONCESSOC 6

Société par Actions Simplifiée au capital de 15.000 euros
Siège social : 9, Place de l'Europe - 92500 Rueil-Malmaison
535 010 276 RCS NANTERRE

DECISIONS DU PRESIDENT EN DATE DU 6 OCTOBRE 2011

PROCES-VERBAL

Le six octobre deux mille onze, au siège social,

Le Président de la Société, **VINCI Concessions**, Société par Actions Simplifiée, au capital de 4 306 925 672 euros, dont le siège social est à Rueil-Malmaison (92500), 9, Place de l'Europe, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE sous le numéro 410 001 952, représentée par Monsieur Louis Roch BURGARD, Directeur Général Délégué,

A pris les décisions qui suivent.

Transfert du siège social

Le Président, en application des stipulations du second alinéa de l'article 4 – « Siège social » des statuts, décide le transfert du siège social du 9, place de l'Europe - 92500 Rueil-Malmaison, au 137, rue du Palais Galien – 33000 Bordeaux, à compter de ce jour

En conséquence, le Président décide de modifier l'article 4 – « Siège social » des statuts dont le texte du premier paragraphe devient le suivant

« Le siège social est situé 137, rue du Palais Galien – 33000 Bordeaux. »

Le reste de l'article demeure inchangé.

Pouvoirs pour les formalités

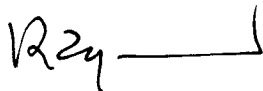
Le Président donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait de la présente décision afin d'effectuer toutes formalités légales consécutives à la présente décision.

I. A été acté et

le

Le Président
Vinci Concessions SAS

1 06 2011



Louis-Roch BURGARD
Directeur Général Délégué

N° 17003